

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **32**

Présents ou représentés : **31**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **18/04/2017**

Date d'affichage : **21/04/2017**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du jeudi 27 avril 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 27 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE, Maire

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Monique LEBLANC - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI -

POUVOIRS : René LE VIAVANT à Margaret LOVERA / Élisabeth CAILLAT à Maria de Fatima FIANDINO / Renée FALCO à Audrey TROIN / Michel BERTIN à Marc Etienne LANSADE / Gaëtan MULLER à Eric MASSON / Manuel REQUIN à Jonathan LAURITO / Carole RUIZ à Jean-François FARNET

ABSENT : Sébastien MACREZ -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Monsieur le Maire expose qu'il est prévu de déployer le système de vidéoprotection par l'installation de 18 caméras supplémentaires et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Le montant estimé pour la fourniture et mise en place de ces unités est de 300 000 € HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que cet équipement serait susceptible d'être financé dans le cadre de la réserve parlementaire.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver la réalisation de cet équipement et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible au titre de la réserve parlementaire.

N° 2017/050

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE -
INSTALLATION DE CAMERAS DE VIDEOPROTECTION**

Envoyé en préfecture le 28/04/2017

Reçu en préfecture le 28/04/2017

Affiché le **28/04/2017**

ID : 083-218300424-20170427-DEL2017_050-DE

CM 27/04/2017

N° 2017/050

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE -
INSTALLATION DE CAMERAS DE VIDEOPROTECTION**

Vu le budget primitif 2017,

Après avoir entendu l'exposé de qui précède et en avoir délibéré, le
Conseil municipal, décide :

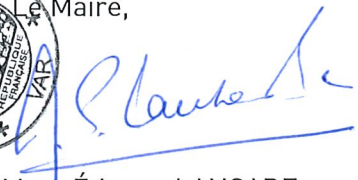
- d'approuver la réalisation de cet équipement ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus élevée possible au titre de la réserve parlementaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, **A LA MAJORITE -
30 POUR - 1 ABSTENTION** (Anthony GIRAUD).

Pour extrait conforme,



Le Maire,


Marc Étienne LANSADÉ